

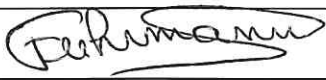


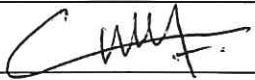


ECOLE ELEMENTAIRE CENTRE SCHERWILLER

Réunion du Conseil d'Ecole du 20 octobre 2022 à 19h30

Participants :

M. Sohler	Excusé
Mme Ruhlmann	Présente
Mme Charvet (inspectrice)	Excusée
Mme Barmes (psychologue scol.)	
Mme Voisin	
Mme Meyer	
Mme Basso	
Mme Barbey	
Mme Sapriel	
M. Heideier	
Mme Bathelmebs	
Mme Munsch	Présente
Mme Roussel (ZIL rempl. Mme Jeunesse)	Excusée
Mme Brehat (AESH)	Excusée
Mme Zehner Elsa (AESH)	Excusée
M. DISTEL Hervé	
Mme HERTH Nathalie	
Mme REMARK Caroline	
Mme BECKER Marie	
Mme BLOT Claire	
Mme GUILLEMIN Fany	

Mme LOTA Mélanie	
Mme COUCHOT Cynthia	
Mr. BAUER Alexandre	
Mme FUHRMANN Sandrine	
Mme FREY Marilyne	
Mme ADONIS Pascale	
Mr LACOMBE Régis	
Mr BERZEL Christoph	
Mme Hiegel (Stumbas de la Scherr) Mme WINKELMANN	
Mme Duvernoy Emilie (périscolaire)	Excusée
Mr Noma Hervé (Les Scher'Ubins)	

ORDRE DU JOUR :

1. Résultats des élections, rôle du C.E.
2. Présentation de l'école : équipe enseignante, AESH, classes/effectifs, aide aux devoirs, périscolaire, associations de parents d'élèves.
3. La coopérative scolaire et bilan 2021-2022.
4. Les points relevant des collectivités territoriales.
5. Organisation pédagogique de l'école et plan de la continuité pédagogique.
6. La sécurité à l'école et l'application du protocole sanitaire.
7. Projet d'école 2022/2023.
8. Les projets et moments forts réalisés ou à venir cette année.

Ouverture de la réunion du conseil d'école par M. Heideier qui souhaite la bienvenue à tous.

Une secrétaire est demandée. Mme Voisin sera secrétaire de séance.

Sont excusées :

- Mme Charvet, inspectrice de l'éducation nationale.
- Mr Sohler, maire
- Mme Duvernoy, responsable du périscolaire
- Mme Roussel (ZIL) et Mme Bréhat (AESH)

Mr. Heideier propose un tour de table afin que chaque participant se présente.

1. Résultats des élections, rôle du C.E.

Nombre d'inscrits : 305 (275 en 2021)

Nombre de votants : 230 (208 en 2021)

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 7 (14 en 2021)

Nombre de suffrages exprimés : 219 (197 en 2021)

Taux de participation : 75,41% (75,64% en 2021)

Taux de participation stable. Preuve de l'intérêt certain des parents pour l'école.

Les résultats :

Nombre de sièges à pourvoir : 7

Nombre de listes de candidature : 1 (la liste présentée par Mr. Distel)

Liste de M. Distel : 219 voix sur les 219 suffrages exprimés soit 7 sièges attribués

Mr Heideier félicite les parents élus pour l'engagement.

Rappel sur la composition et le fonctionnement du conseil d'école :

- Sont membres du conseil d'école : les enseignants + les parents élus + 2 représentants de la mairie + l'inspectrice de l'éducation nationale, un membre du RASED.
- Peuvent assister aux réunions, sans voix délibératives, pour des affaires les concernant, des représentants du périscolaire, des AESH, des ATSEM, des responsables d'association, ...
- Le conseil d'école vote ou donne son avis sur les principales questions de vie scolaire (règlement intérieur, projet d'école, ...)

Le conseil d'école se réunit 3 fois par an au-moins. En fonction de l'actualité, des réunions extraordinaires du conseil peuvent être demandées.

Les représentants des parents d'élève membres du conseil de l'école représentent et informent les parents.

Pour rappel : le calendrier du déroulement des élections est fixé réglementairement, la date limite de dépôt des listes de candidats est fixé à J-10. Le matériel ne pouvant être mis sous pli avant, il n'est pas possible de prolonger le temps de réflexion avant l'élection.

Les résultats des élections ont été publiés sur le site de l'école et dans le « kastle » devant l'école.

2. Présentation de l'école : équipe enseignante, AESH, classes/effectifs, aide aux devoirs, périscolaire, associations de parents d'élèves.

Il y a 177 élèves inscrits à l'école.

2 nouveaux élèves arrivent après les vacances de la Toussaint

Classes	Effectifs	Enseignants
CP-CE1	24 14 + 10	Mme Voisin
CE1-CE2	24 12 + 12	Mme Basso
CE2-CM1	27 14 + 13	Mme Barthelmebs

CM1-CM2	29 10 + 19	M. Heideier Mme Sapriel (lundi)
CP-CE2 (bi)	24 13 + 11	Fr : Mme Barbey Alld : Mme Meyer
CE1 (bi)	23	Fr : Mme Barbey Alld : Mme Meyer
CM1-CM2 (bi)	26 13 + 13	Fr : Mme Munsch Alld : Mme Munsch
Total :	177	104 élèves en cursus monolingue et 73 élèves en cursus bilingue

ZIL	Mme. Roussel
AESH	Mme Brehat (CE2-CM1 et CM1-CM2) Mme Zehner (CE2-CM1 et CM1-CM2)
VSC	Poste à pourvoir

M. Heideier est déchargé le lundi et un mardi sur trois. Ce sont les jours à privilégier pour le contacter.

L'école peut également compter sur les ressources du RASED.

Le RASED, Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté, a pour mission de fournir des aides spécialisées à des élèves en difficulté dans les classes ordinaires des écoles. Ils interviennent à la demande des enseignants, après accord des parents.

Il comprend en général :

- un enseignant spécialisé chargé des aides à dominante pédagogique, les "maîtres E" (difficultés d'apprentissage),
- un enseignant spécialisé chargé des aides à dominante rééducative, les "maîtres G" (difficultés d'adaptation à l'école),
- une psychologue scolaire.

Sur notre secteur, la psychologue scolaire est Mme Anne VAN DE VELDE.

Le dispositif d'aide aux devoirs a repris depuis le 26 septembre. Ce dispositif est juridiquement encadré par la MJC et organisé par le responsable de la section (le directeur d'école). La participation au dispositif est donc soumise à une adhésion à la MJC qui est de 10 € par an. Les élèves sont proposés par le conseil des maîtres. Les animatrices bénévoles sont : Mme Boileau, Mme Siebold, Mme Jeanroy et Mme Gunther.

Le service périscolaire assuré par l'OPAL67 accueille les enfants à la pause méridienne et après 16h. Depuis la rentrée de septembre 2021, le périscolaire occupe 1 salle de l'école après 16h. Cela nous ampute d'une salle d'arts plastiques salle 4.

M. Heideier donne la parole aux deux représentants des associations de parents d'élèves : les Stumbas de la Scherr et les Scher'Ubins.

Mme Winckelmuller prend la parole au nom des Stumbas.

Elle évoque problème de recrutement, et à quel point « c'est la galère » au niveau des bénévoles qui ne sont pas assez nombreux.

« on ne peut rien entreprendre de nouveau car nous n'avons pas les capacités en terme d'« humains » »

Les 2 associations se regroupent parfois pour faire des choses ensemble.

L'association demande aux enseignants comment ils peuvent aider au niveau du bilinguisme, volonté de communiquer avec l'école dans le but d'aider.

Actions :

- Schultüte : matériel fourni
- marché à Scherwiller « Saveur d'Automne » : vente de gâteaux
- reconduction de la St Martin
- festival Augenblick : projection de 3 films en allemand proposée aux familles
- Vente de sapins de Noël en décembre

L'association est à la recherche de bénévoles, un appel aux bénévoles est lancé.

M Noma prend la parole pour les Scher'Ubins.

Il évoque les mêmes difficultés à recruter des adhérents et des bénévoles.

Il souhaite reconduire l'organisation des kermesses dans les 2 écoles (maternelle - élémentaire)

Des actions seront proposées ultérieurement en fonction des membres actifs

Actions :

- marché à Scherwiller « Saveur d'Automne » : vente de gâteaux
- novembre/décembre : organisation de Noël solidaire dont le but est de collecter des jouets pour le Resto du cœur

3. La coopérative scolaire

Mme Barbey prend la parole, en tant que mandataire de la coopérative scolaire

La majorité des charges sont liées aux activités éducatives (entrées – dépenses)

La cotisation versée à l'occe (centrale des coop scolaires) permet aussi d'avoir une assurance pour les élèves.

Subvention de la municipalité : 2625€

107 mouvements enregistrés sur le logiciel compta coop web

La coopérative est déficitaire pour l'exercice 2021 – 2022. C'était notre souhait de faire baisser la somme que nous avons en banque.

Un spectacle musical + des interventions de l'artiste ont été payés l'année dernière à toutes les classes.

Les comptes ont été vérifiés et validés le 23 /09/2022 par Mr Distel, parent d'élève et Mme Voisin, enseignante.

Mme Barbey reconduit son mandat. L'équipe enseignante la remercie très chaleureusement car c'est une mission lourde et exigeante.



COMPTA'COOP
CS10-EE du Centre SCHERWILLER

Compte de fonctionnement général
du 1 septembre 2021 au 31 août 2022

23/09/2022
Période du 01/09/2021 au 31/08/2022
Clôturé le 23/09/2022

Coopérative ou foyer :
CS10-EE du Centre SCHERWILLER
2a rue de l'alumnat
67750 - SCHERWILLER
Tel : 0388928810 Fax :
Email : ce.0672226f@ac-strasbourg.fr

Numéro d'affiliation à OCCE : 10
Numéro d'établissement : 0672226F

CHARGE		PRODUIT	
60700008 Achats de produits pour cessions	2383,57 €	70700008 Ventes de produits pour cessions	2196,70 €
61681008 Assurances versées pour la coopérative	0,00 €	70800008 Produits des activités éducatives	9131,00 €
61810008 Charges des activités éducatives	15596,76 €	74100008 Subventions d'état ou des collectivités	2625,00 €
62700008 Services bancaires et assimilés	23,00 €	75510008 Contributions Plateforme Participative	0,00 €
65860008 Cotisations versées à l'OCCE	417,88 €	75511008 Contributions financières d'autres organismes	0,00 €
67000008 Charges exceptionnelles	0,00 €	75620008 Participations volontaires des familles	1670,00 €
68000008 Achats de biens durables	0,00 €	77000008 Produits exceptionnels	200,00 €
Total des charges	18421,21 €	Total des produits	15822,70 €
	+		+
Excédent(1)	0,00 €	OU	Déficit(2)
	=		=
(3) 18421,21 €		<-- = -->	(4) 18421,21 €

BILAN simplifié au 31 août 2022

ACTIF		PASSIF	
51200000 Comptes bancaires	12741,38 €	11000000 Report à-nouveau	15339,89 €
	+		+
53000000 Caisse en espèces	0,00 €	120 Excédent (+)	0,00 €
	+	OU	-
5... Autres comptes	0,00 €	129 Déficit (-)	2598,51 €
	=		=
Total de l'actif (5)	12741,38 €	<-- = -->	Total du passif (6)
			12741,38 €

- (1) Il y a Excédent si Produits > Charges (3) Charges + Produits éventuel
(2) Il y a Déficit si Charges > Produits (4) Produits + Déficit éventuel (5) & (6) doivent être égaux

Nom du mandataire 2021/2022

Mme BARBEY Anne-Sophie

Signature du mandataire 2021/2022

(*) Vous devez joindre la copie du (des) dernier(s) relevé(s) bancaire(s) justifiant les comptes 5... au 31 août 2021 (ou au plus près).
Toutes différences entre la comptabilité et le(s) compte(s) bancaire(s) doit faire l'objet d'un rapprochement bancaire.
(**) Matériels dont la durée de vie est supérieur à un an et figurant à l'inventaire des biens achetés par la coopérative.

4. Les points relevant des collectivités territoriales

Mr Heideier laisse la parole à Mme Ruhlmann.

- Elections du Conseil Municipal des Enfants auront lieu prochainement. Sont concernés les élèves de CM1 et CM2.
- Commémoration du 11 novembre : les enfants de CE2, CM1 et CM2 sont invités à chanter un couplet et un refrain de la Marseillaise.
- Consignes pour le chauffage de l'école cet hiver ?

Mme Ruhlmann explique qu'il n'y a pas de consignes officielles. Le jour où il y en aura il faudra les appliquer. Il faut toutefois faire attention, il n'y a pas de bouclier tarifaire pour les collectivités.

M Distel évoque le fait qu'il est peut-être possible de programmer la chaudière.

- De plus en plus de parents se plaignent du périscolaire tant au niveau de la qualité du repas que de la qualité de l'accueil. Qu'est-il prévu pour remédier au problème ? Un rdv a été demandé par M Distel avec la comcom qui gère le périscolaire, pour le moment pas de retour.

Problème de la nourriture qui n'est pas bonne

Demande de garde sans repas à midi et tôt le matin.

Un parent demande qui peut /comment faire pression pour voir comment améliorer la qualité des repas.

Apparemment les entrées des repas ont été supprimées sans que les parents soient informés

Problème de recrutement à l'Opal.

Des parents se questionnent pour la possibilité d'accueillir les enfants au périscolaire après les séances d'APC.

Toujours le problème de l'accueil à la salle Haag, les parents sont mécontents. Les enfants n'ont pas de vrai de temps de pause.

Solution évoquée : 2 algécos qui sont dans la cour de l'ancienne école

- Il était prévu de construire une nouvelle aire de jeux enfin digne de ce nom. Qu'en est-il ?

Devant l'Ehpad, la consultation se termine fin novembre. Une commission a défini des besoins. L'appel d'offre est en cour. Mise en œuvre printemps 2023 à voir si avec l'explosion des coûts cela entre encore dans le budget

- La gestion du SMA (service minimum d'accueil) de la grève des enseignants ? M Heideier parle du contenu de la loi et de la procédure. Pour clarifier des choses Obligation des enseignants : déposer une intention de grève individuellement au niveau de l'IEN. Puis l'IEN informe la mairie

Si au-moins 25% de gréviste alors le maire doit organiser un accueil.

La mairie ne peut pas voir l'info + de 48 heures avant le jour annoncé de la grève

A noter qu'une intention de faire grève ne veut pas dire qu'il y aura grève.

Le rôle de la mairie n'est pas facile puisqu'elle doit organiser alors même qu'elle n'est pas sûre qu'il y aura vraiment grève.

Dans tous les cas les enfants seront gardés : soit par la mairie soit par les enseignants

Pour la prochaine fois : voir si la mairie peut plutôt prévoir un mail pour que les parents puissent répondre à la mairie plus tard (jusqu'à minuit)

- travaux prévus pendant la Toussaint : station météo

sonnerie extérieure
réglette installée dans les classes

- commission budget : en élémentaire et maternelle l'équipe enseignante joue le jeu de ne rien demander de très onéreux et en trop grande quantité
- le budget des sorties a augmenté à cause de l'augmentation du prix des transports. Tout cela est à l'étude, la mairie attend les consultations
- données prochaines rentrées concernant les effectifs :
2023 : 174
2024 : 162
2025 : en baisse par rapport à 2024
seuil de fermeture de classe : 156/154

Dans le vignoble il y a très peu de couples avec des jeunes enfants, à cause du prix du foncier

Question d'un parent concernant l'absence d'un enseignant : si un enseignant est malade les enfants sont répartis dans les classes.

5. Organisation pédagogique de l'école et organisation de la continuité pédagogique.

- Les enseignants reçoivent les parents sur RdV sauf pour les cas urgents. Les parents pourront s'adresser aux enseignants à travers le cahier vert (canal à privilégier).

- Le bulletin est semestriel. Les élèves auront leur 1^{er} livret fin janvier et leur 2nd début juillet. Le LSUN est exclusivement consultable à partir de la plateforme EduConnect. Chaque parent a son compte sur Educonnect.

- Les APC (activités pédagogiques complémentaires) se déroulent après 16h pour une durée variant de 1h à 1h15 selon la période. Elles sont regroupées autant que possible le mardi soir. Les parents des élèves concernés en sont informés et donnent leur accord ou pas.

- Evaluations nationales des CP et CE1

Mme Basso explique qu'il y a deux évaluations pour les CP en septembre et en janvier. La première est un bilan des acquis de maternelle et la seconde permet de faire une évaluation des élèves sur les attendus du CP.

Les évaluations des CE1 se font en un temps : mi septembre dans les domaines des mathématiques et du français.

A la suite de ces évaluations, chaque parent a été destinataire des résultats et certains ont été reçus par les enseignants

- Des échanges de service en place au cycle 3 :

Les mardis et jeudis, selon les périodes :

Mr Heideier assurera l'enseignement des sciences dans les classes de CM1-CM2bi et CE2-CM1.

Mme Munsch assurera l'enseignement des arts aux élèves de CM1-CM2mono.

Mme Barthelmebs assurera l'enseignement du lexique et de l'EMC aux élèves de CM1-CM2mono

Les lundis :

Mesdames Barthelmebs et Sapriel procéderont également à un échange de service.

La géographie sera assurée par Mme Sapriel et l'histoire par Mme Barthelmebs.

D'autres échanges de service sont à l'étude entre Mme Barthelmebs et Mme Munsch.

Les décroissements des classes prévus dans le cadre du projet ont enfin commencé après une longue période de restriction liée à la situation sanitaire.

- La chorale de l'école a procédé à ses premières répétitions.

- Les objectifs du site web de l'école

- Diffuser des informations sur le fonctionnement de l'école ou archivage de documents de référence.
- Chaque classe dispose d'un espace dédié dont l'accès se fait depuis le menu principal. Cet espace peut contenir divers contenus pour l'aide aux devoirs, pour communiquer avec les parents ou les élèves, pour rendre compte de sorties, pour valoriser le travail ou la production des élèves.

Les enseignants s'engagent à utiliser davantage cet espace durant cette année.

Pour rappel : les pages contenant des photos d'élèves sont protégées par un mot de passe. Le mot de passe a été distribué dans le cahier de liaison des enfants.

- Le plan de continuité pédagogique en cas de fermeture de classe ou d'école s'organisera comme suit :

- diffusion des supports de travail sur le site de l'école.
- organisation ponctuelle de classe par visioconférence.
- échanges avec les parents ou les élèves par mail ou visioconférence.

Pour un ou quelques élèves absents pour COVID, les parents se rapprocheront de l'enseignant pour convenir des modalités de transmission des documents de travail (mail, remise par un camarade de classe, remise en main propre,...).

Pour les familles qui ne disposent pas des outils numériques nécessaires, ils pourront chercher les documents nécessaires au travail de leur enfant à l'école sur RdV. D'après le sondage effectué (en 2021-2022), très peu de familles sont concernées.

- SRAN d'automne du 24 au 28 oct de 9h à 12h.

Un Stage de remise à niveau est proposé aux élèves en difficulté à l'école de Châtenois. 2 places de CM2 et 2 places des autres niveaux nous ont été octroyées.

3 parents de CM2 ont refusé la proposition et 3 parents des autres niveaux également.

Au final nous avons au stage : 1 élève CM2 et 2 élèves CE2.

- Bilan périodique de chaque classe :

- CM1-CM2 mono
Classe de 29 élèves dont 4 nouveaux au CM2.
3 élèves sont suivis par une AESH.

Au CM2, le niveau général est plutôt bon et relativement homogène, on notera cependant 4 élèves en difficulté en français.

Au CM1 le niveau est correct et relativement homogène sans vraiment d'élément moteur.

Tous les élèves sont respectueux et travaillent correctement et en silence durant la classe et l'ambiance est plutôt studieuse.

Il y a une grosse disparité en terme de rythme de travail entre les élèves d'un même groupe.

Le gros point négatif de la classe est le manque d'attention, de soin et la mauvaise qualité de leur calligraphie.

- CM1-CE2 mono

27 élèves, bientôt 28 : 14 CE2 et 13 CM1, 1 élève suivie par une AESH.

Il y règne une bonne ambiance générale avec un bon état d'esprit. Il y a cependant des difficultés de concentration chez un bon nombre d'élèves ainsi qu'une différence de rythme de travail assez importante notamment chez les CE2.

- CE1-CE2 mono

C'est une classe de 24 élèves : 12 CE1 et 12 CE2.

L'ambiance de la classe est bonne.

Au CE2, le niveau est relativement homogène.

Les élèves de ce groupe travaillent de mieux en mieux ; il s'adapte au rythme de plus en plus soutenu, ils progressent en écriture, en présentation du travail et en soin. Ils sont dynamiques et ils participent bien à l'oral. Mais c'est un groupe bavard.

Le groupe des élèves de CE1 est de niveau hétérogène. Il y a un très grand écart de niveau scolaire entre certains élèves. Ce sont toujours les mêmes élèves qui participent à l'oral. Beaucoup d'élèves de ce groupe ont du mal à soutenir l'attention et la concentration.

- CP-CE1 mono

C'est une classe de 24 élèves. 10 CE1 et 14 CP.

L'ambiance y est plutôt agréable et il n'y a pas de problème particuliers à relever.

Les Ce1 sont déjà dans un bon rythme de travail, ils ont de bonnes habitudes. Les CP pour la plupart ce sont bien adaptés aux exigences de l'école élémentaire. Par

contre, pour quelques élèves il est encore difficile de se mettre au travail et d'accepter les contraintes telles que se taire, lever son doigt, se ranger et aussi faire ce qu'on leur demande de faire sans avoir à le répéter plusieurs fois.

- CP-CE2bi

Classe très agréable à l'ambiance studieuse.

11 ce2 solidaires et autonomes.

13 cp motivés et travailleurs.

Il y a des niveaux hétérogènes dans chaque groupe.

Le point faible est la difficulté pour certains élèves à garder le silence.

- CE1bi

Bonne ambiance de travail. Les devoirs sont faits régulièrement.

Le niveau de la classe est hétérogène. Le fait que le groupe soit soudé et motivé amène tous les élèves à progresser.

Les élèves sont respectueux des règles et des adultes.

- CM1-CM2bi :
Globalement l'ambiance de travail en classe est bonne. Cependant lors d'activités hors de la classe (sorties), des comportements inadaptés apparaissent chez certains élèves.

6. La sécurité à l'école et l'application du protocole sanitaire

Les mesures de sécurité exceptionnelles VIGIPIRATE mises en place à la rentrée de septembre 2016 sont toujours d'actualité. Nous sommes actuellement toujours au niveau « Sécurité renforcée risque attentat ».

Deux PPMS sont élaborés comme chaque année. L'un pour répondre à des risques majeurs, l'autre pour répondre à une intrusion attentat.

En cas de crise majeure, les parents peuvent se tenir informés sur :

Adresse twitter de l'académie : @acstrasbourg

Site de l'académie : www.ac-strasbourg.fr

Site de la DSDEN du Bas-Rhin: www.ac-strasbourg.fr/dsden67/

Ces adresses figurent dans la note de rentrée collée dans le cahier de liaison de tous les élèves. En aucun cas les parents devront téléphoner à l'école. La ligne de téléphone doit rester disponible pour les secours.

Un premier exercice réglementaire de sécurité « évacuation incendie » a été effectué depuis la rentrée.

Un second exercice pour intrusion attentat est programmé pour la semaine du 7 nov.

Un retour d'expérience est dressé après chaque exercice. Un rappel des conduites à tenir est fait aux enseignants ou aux élèves si cela est nécessaire.

Pour rappel, sont obligatoires durant l'année scolaire :

- 3 exercices PPMS
- 2 exercices « évacuation incendie »

Le protocole sanitaire en œuvre depuis sept 2022

Actuellement nous nous respectons le socle des mesures. Aucun niveau n'est engagé.

ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023 PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT

La détermination du niveau applicable pourra concerner **tout ou partie du territoire**.
Elle s'appuiera sur une **analyse qualitative** (nature et caractéristiques des variants) et **quantitative** (situation hospitalière notamment) de la situation. En cas de renforcement du protocole au cours de l'année, il sera recherché un délai de mise en œuvre de **10 jours**.

	SOCLE	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3
Doctrine d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Hybridation au lycée selon le contexte local
Protocole sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> • Recommandations générales édictées par le ministère de la Santé et de la Prévention 	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des mesures d'aération et de lavage des mains • Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public) • Pas de limitation du brassage obligatoire 	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des mesures d'aération et de lavage des mains • Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public) • Limitation du brassage par niveau obligatoire 	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des mesures d'aération et de lavage des mains • Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public) • Limitation du brassage par niveau obligatoire

7. Projet d'école 2022/2023

Le projet d'école a été reconduit cette année.

Rappel les 3 objectifs du projet d'école et les actions prévues.

Objectif 1 : Améliorer les performances en orthographe dans les différents écrits

Actions associées :

- Participation au Marathon de l'orthographe (3 courses par an)
- Activité quotidienne d'écriture sous la dictée (dirigée, préparée, négociée, dérivée,...)
- Utilisation d'un code de catégorisation d'erreurs pour améliorer un texte

Objectif 2 : Mieux calculer en diversifiant ses stratégies

Actions associées :

- Participation à des tournois ou des rencontres de jeux mathématiques
- Participation à la course aux nombres (2 courses par an)
- Enrichir son carnet de référence de calcul et s'y référer
- Pratique du calcul mental/en ligne/posé/instrumenté au quotidien

Objectif 3 : Coopérer et acquérir une culture commune à travers le chant

Actions associées :

- Participation à la chorale de l'école
- Participation à des cérémonies commémoratives à travers des chants à valeur républicaine
- Enrichissement de son répertoire de chants pour partager une culture commune

8. Les projets et moments forts réalisés ou à venir cette année

Projets communs :

- Le Frühstück a été organisé par les Stumbas et tous les élèves ont pu prendre un petit déjeuner à l'allemande le jeudi 13 oct.
- Les Jeux Olympiques de Scherwiller du 26 sept au 10 oct. durant cette période chaque classe a participé à une épreuve/jeu par jour.
- Piscine pour toutes les classes 10 séances (sauf CE2-CM1 et CM1-CM2 : 9 séances à cause du 11 nov)
- 2 sorties Vosges : les Vosges en hiver / en été pour l'aspect, nature et géographique.
- Le pHARe : programme de lutte contre le harcèlement.
Tous les enseignants de l'école seront formés aux outils de détection et de traitement d'une situation.
Cette année, il y aura une information envers les parents et une sensibilisation des élèves.
- Participation des élèves à la course solidaire du Téléthon vendredi 2 déc.
- Ecole et cinéma : dispositif mis en place par l'Académie de Strasbourg.
Deux parcours proposés en fonction des cycles. Trois projections sont proposées quelque soit le parcours avec un fil conducteur pour chaque parcours.
- Un hommage à Samuel Paty a été organisé lundi 17 oct pour les élèves des 3 grandes classes.

- intervention du Smictom pour toutes les classes
thème ; l'importance du tri des déchets

Au CM1-CM2 :

- Jardin pédagogique à partir du printemps
- Sortie au planétarium et Musée d'art moderne

Au CE2-CM1 : correspondance avec une classe de Kogenheim avec 2 rencontres

Au CE1-CE2 : 2 fev musée wurth

21 mars seigneurie d'andlau

volerie des aigles + sorte pédestre aux alentours de Kintzheim

•

Au CP-CE1 : 2 fev musée wurth

21 mars seigneurie d'andlau

volerie des aigles + sorte pédestre aux alentours de Kintzheim

Anny de l'association « Lire et faire lire » intervient tous les jeudis après-midi dans la classe pour lire des histoires aux enfants en petits groupes

Au CM1/CM2 bi : festival Augenblick (sous réserve de la réservation d'un bus qui est compliqué en ce moment)

- Sortie au planétarium et Musée d'art moderne
- théâtre en allemand adaptation d'un pièce des frères Grimm

Aux CP bi /CE1bi/CE2 bi :

- théâtre en allemand adaptation d'un pièce des frères Grimm
- musée Wurth

La fin d'année pourra se clôturer avec une kermesse avec des prestations de la chorale et une restauration dont la forme restera à déterminer avec les parents.

La séance est clôturée à 21h 28.

Le président :
Mr. Heideier



La secrétaire :
Mme Voisin



Membres du conseil :
Parent élu
Mr. Distel



